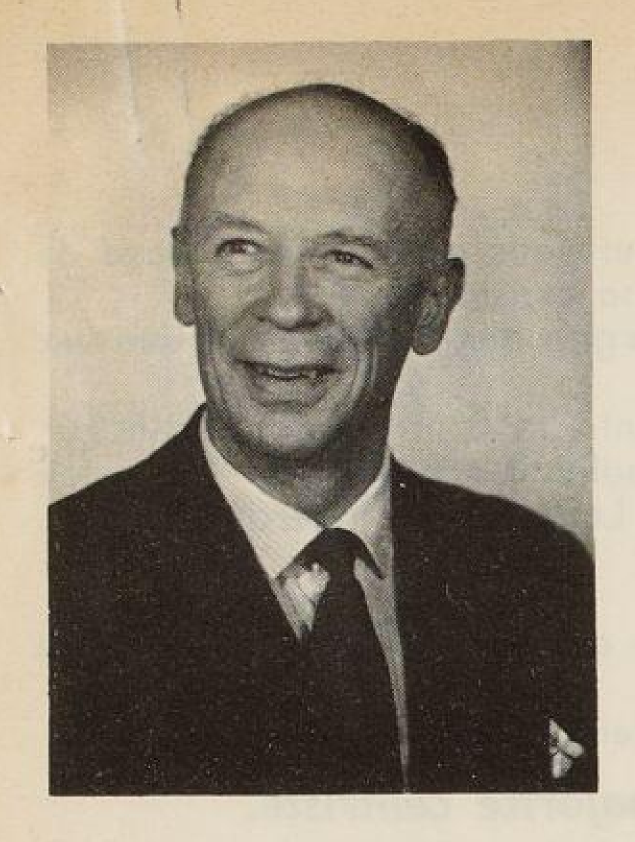
Élections législatives du 23 Novembre 1958

I[re] CIRCONSCRIPTION DE L'AUBE



POUR UN VÉRITABLE RENOUVEAU

L'INDISCUTABLE succès du référendum a montré que la France voulait de nouvelles institutions.

Mais que sont des institutions nouvelles si des hommes nouveaux ne sont pas là pour leur donner leur plein sens et pour les vivifier ?

Ne nous méprenons pas toutefois sur ce mot « nouveau ». Les institutions nouvelles tiennent compte de toutes les expériences du passé. Un homme nouveau doit déjà avoir été éprouvé : sans doute il n'aura pas fait partie d'une Assemblée Nationale, mais il aura déjà prouvé son intérêt pour la politique locale comme pour la politique nationale.

Ce que nous voulions, c'était un homme qui connut la Région, ses hommes, ses aspirations et ses besoins, un homme aussi dont l'intégrité, la droiture et le dynamisme fussent évidents, un homme enfin, qui fût au courant des problèmes politiques, économiques et sociaux, qui ne serait pas surpris par le mécanisme d'une Assemblée et par les pièges juridiques et administratifs qui annihilent souvent les meilleures volontés.

Voilà donc les principes qui ont commandé notre recherche, puis notre choix. Car cet homme, il nous a semblé que nous l'avions trouvé avec Henry SUPPER.

Henry-Lucien SUPPER est né le 22 Mars 1907 à Epernay.

Sa mère est champenoise d'une vieille famille d'agriculteurs d'Epense.

Son père, lieutenant-colonel SUPPER, était né en Lorraine d'une famille alsacienne, réfugiée près de Lunéville après la défaite de 1870.

Il suit son père à Chambéry, à Mayence, puis à Trèves où le chef d'escadron Supper se lie d'amitié avec le chef de bataillon de Gaulle, commandant le 19e Bataillon de Chasseurs, qu'il retrouvera d'ailleurs à l'Etat-Major des troupes du Levant à Beyrouth.

Jusqu'à son baccalauréat, Henry SUPPER fréquente les écoles des villes que parcourt son père : école primaire à Valence, collège de Vienne, puis Paris où, interne, il fait ses mathématiques spéciales à l'Ecole Duvignau de Lanneau et au Lycée Janson de Sailly.

C'est ensuite l'Ecole Supérieure des Travaux Publics d'où il sort ingénieur avec un rang qui lui vaut une bourse d'études à l'Université de Harvard aux Etats-Unis.

Il y commence des recherches qu'il poursuivra à la Faculté des Sciences de Paris et qui le conduiront au titre d'ingénieur-docteur, obtenu avec mention très bien, les félicitations du jury, un prix de thèse décerné par le Ministère de l'Air, une Médaille d'Or à l'Exposition des Arts et Techniques de Paris, en 1937, la Médaille de Vermeil de la Société d'Encouragement à l'Industrie Nationale et la Grande Médaille de l'Association Française des Ingénieurs-Docteurs.

Signalons en passant que le 1er juillet 1937, trois jours après avoir soutenu ses thèses en Sorbonne, il remporte le titre de champion de France corporatif de saut en hauteur et se classe en finale du lancement du javelot et du lancement de disque !...

En poursuivant ses études, il travaille :

Il est professeur de maths et physique au cours Hattemer. Puis, en 1936, il entre à la Société Kléber-Colombes (à l'époque « Goodrich-Colombes »).

En janvier 1942, il est licencié de Goodrich-Colombes pour avoir refusé de signer un contrat liant les techniciens de cette firme à la société allemande « Continental ».

Il entre alors au Comité d'Organisation du Papier, suit le soir les cours commerciaux du C.P.A., puis ceux de comptabilité industrielle de la CEGOS.

A la libération, il reçoit la Médaille d'Argent de la Reconnaissance Française, la Medal of Freedom (U.S.A.) avec palme d'argent, et la King's Medal for Courage (Grande-Bretagne). Il est détaché par l'« Aide aux Forces Alliées » auprès de l'armée américaine comme conseiller technique.

Au début de l'occupation, en 1941, il avait épousé la fille de l'imprimeur bien connu, M. Marcel LEBOIS. Et c'est à Bar-sur-Aube qu'il reviendra en 1946.

La vieille imprimerie Lebois, sous sa vigoureuse impulsion, se développe. Elle est aujourd'hui une richesse, petite mais sûre, du patrimoine industriel de Bar-sur-Aube.

Elu, à l'unanimité, président de la Chambre Syndicale des Maîtres-Imprimeurs de l'Aube, il a été nommé arbitre-expert à la Chambre Arbitrale de Paris. Il est conseiller municipal de Bar-sur-Aube depuis 1947.

Il a vu s'épingler sur sa poitrine les palmes académiques.

Enfin, en 1955, il était fait chevalier de la Légion d'Honneur au titre de l'Economie Nationale.

Vous connaissez les titres et les mérites d'Henry SUPPER-LEBOIS.

Sa réussite est l'aboutissement logique de sa droiture, de son travail et de son courage.

N'a-t-il pas refusé d'être renvoyé à l'arrière en affectation spéciale au début de la guerre, en 1939, parce que « célibataire et fils d'officier, il était impensable qu'il devienne un planqué. »

Père de quatre enfants, c'est dans sa famille, au milieu des siens qu'il aime vivre et passer ses courts instants de repos.

Le Comité Electoral d'Henry SUPPER-LEBOIS.

Chères Electrices, chers Electeurs,

A vous, maintenant, la parole !

Allez-vous choisir votre mandataire parmi les sortants d'un régime qui nous a conduit au bord de la guerre civile, d'une chambre qui a été incapable de se réformer, elle et sa constitution ?

Ou bien, allez-vous, après avoir choisi une nouvelle constitution, **charger des hommes nouveaux et droits** de l'appliquer ?

On n'a trouvé qu'un argument (si l'on peut appeler cela un « argument »...) contre moi. L'Est-Eclair me dit mendésiste. Mendès-France a voté contre l'investiture du Général de Gaulle, Il a voté " non " et a fait campagne pour le " non " au referendum. J'ai voté " oui " et fait voter " oui ". Les électeurs jugeront.

Vous allez choisir, choisissez bien.

C'est d'abord l'honorabilité et la réputation de probité des candidats qui doivent déterminer votre préférence.

Ensuite, c'est la position et les capacités des candidats qui doivent retenir votre attention.

Ce n'est pas un secret : on souhaite, en haut lieu, une majorité centriste.

Le Président du Conseil s'est placé au-dessus de la confrontation électorale pour pouvoir rester un arbitre mais des informateurs impartiaux ont mis en lumière certains faits qui permettent de situer où se trouve l'intérêt national : ses espoirs sont placés dans l'avènement d'une majorité centriste qui éviterait justement une France coupée en deux.

En conséquence, une majorité centriste s'impose et vous avez le devoir d'en faciliter la création.

C'est dans ce but que ma Candidature est présentée à vos suffrages.

Il n'est pas question de développer un programme que les limites de cette circulaire ne permettent pas d'exposer. D'ailleurs, bien souvent, vos élus n'ont pas pu tenir les promesses qu'ils vous avaient faites, quelquefois en raison de difficultés imprévisibles, mais le plus souvent parce qu'ils ont promis plus qu'ils ne pouvaient tenir.

Dans le monde moderne, les problèmes sont innombrables et immenses. **Parmi eux, j'estime que le plus urgent est le RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX EN ALGÉRIE.**

Mais je ne négligerai pas pour autant les questions primordiales qui se posent présentement à nous : *réforme fiscale, marché commun, communauté franco-africaine, exploitation du Sahara, expansion économique et agricole, équilibre extérieur, réforme de l'enseignement, abolition définitive de la loi contre les bouilleurs de crû et renforcement de la lutte anti-alcoolique.*

Qui que vous soyiez : Mère de famille, Employés de bureau, Ouvrier, Agriculteur, Militaire, Chef d'entreprise, Fonctionnaire, Contremaître, Français moyen — jeune ou vieux —, Citadin ou Paysan,

Réfléchissez bien !

Pour la seconde fois cette année, vous allez accomplir un acte qui va engager les destinées de la Patrie, votre propre avenir et celui de votre famille.

Discernez bien ce qui est préférable pour L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, POUR LA PAIX EN ALGÉRIE, POUR LA PAIX SOCIALE, POUR UN VÉRITABLE RENOUVEAU.

Vive le Département de l'Aube ! Vive la République ! Vive la France !

HENRY SUPPER-LEBOIS

Imprimeur,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Conseiller Municipal de Bar-sur-Aube,
Délégué cantonal.

CANDIDAT D'ENTENTE RÉPUBLICAINE

présenté par le PARTI RADICAL-SOCIALISTE

Remplaçant éventuel : **Marcel MONGIN**

Cultivateur-Vigneron – Maire d'Arconville
Membre du C.A. de la Fédération Départementale des Exploitants

Vu : **Le Candidat.**

Imp. LEBOIS - Bar-sur-Aube - Dépôt légal 4-58 - N° du registre : 2588